

NON À LA CSI (CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL)

Janvier 2007

1) QU'EST CE QUE LA CSI ?

Son congrès de fondation s'est tenu le 1^{er} novembre 2006 à Vienne (Autriche). 170 pays y étaient représentés à travers 300 organisations revendiquant 190 millions de membres. GUY RIDER (ancien secrétaire général de la CISL) en a été élu secrétaire.

Le processus d'unification qui a abouti à sa proclamation avait été lancé en juin 2004. Pour ce faire, 2 confédérations internationales s'étaient dissoutes :

- La CMT (Confédération Mondiale du Travail) : 90 organisations
- La CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres) : 211 organisations

À ces confédérations se sont jointes 8 autres organisations.

On constate donc que, dans la nouvelle confédération, l'ex - CISL (confédération réformiste étroitement liée aux États impérialistes) est majoritaire en nombre d'organisations, l'autre confédération étant d'origine chrétienne (CMT) donc jaune. Ce congrès a été salué par le président de la république d'Autriche, Heinz Fisher (SPÖ – Parti Socialiste d'Autriche) présent au congrès.

2) SES BASES ET SON PROGRAMME D' ACTION

Le projet de résolution programmatique, « approuvé par applaudissement », précise : la CSI s'engage « à changer fondamentalement la mondialisation afin qu'elle fonctionne en faveur des travailleurs et des travailleuses, des sans emplois et des pauvres ».

Il se prononce pour une **réforme** fondamentale du FMI et de la Banque Mondiale « qui mettent en œuvre des programmes hostiles aux travailleurs » et pour « une réglementation internationale des multinationales ».

Or, la création de la Banque mondiale et du FMI est liée aux accords de Bretton Woods (1944) qui instituaient :

- Le dollar comme unité de compte mondiale (convertible en or)
- La création de la Banque Mondiale avec un président désigné par le président des USA.
- La création du FMI dont la direction fut confiée aux gouvernements impérialistes européens alliés des USA.

En 1990, lorsque l'Union Soviétique s'écroula, Reagan et Thatcher élaborèrent le « Consensus de Washington » qui s'applique toujours aujourd'hui et comprend 10 clauses dont les plus remarquables sont :

- Réduire le déficit budgétaire
- Réformer le système des impôts en élargissant l'assiette des contributions et en réduisant les taux les plus élevés
- Libéraliser les marchés financiers
- Privatiser les entreprises détenues par l'état
- Favoriser la déréglementation et la concurrence dans les secteurs de l'économie
- Garantir le droit de propriété et des brevets

Face à cette situation, la CSI réclame « une gouvernance effective et démocratique de l'économie mondialisée, par la réforme du FMI, de la Banque Mondiale et de l' OMC ».

Les fondements mêmes de la CSI sont donc ceux d'un syndicalisme d'accompagnement de la mondialisation capitaliste par le syndicalisme international.

Ceux-ci ne posent pas comme base du syndicalisme l'existence de 2 classes antagonistes aux intérêts irréconciliables et n'indiquent aucune méthode de lutte pour défendre les droits spécifiques des salariés.

Dans le 17° chapitre, le projet de résolution programmatique affirme, au contraire, que les entreprises multinationales « sont un moteur essentiel de la mondialisation, ce qui rend de plus en plus nécessaire et urgente la coopération intergouvernementale sur la réglementation internationale des entreprises »

Où est le rôle autonome de la classe ouvrière dans cette position fondatrice ?

Tout ce qui précède permet de conclure que la CSI, telle qu'elle vient d'être fondée, est loin d'être un cadre permettant l'expression et la défense des intérêts des exploités au niveau de la planète. Elle est une structure interclassiste d'accompagnement des contre réformes et de collaboration de classe. En témoigne la déclaration d'Emilio Gabaglio, ancien secrétaire général de la CES, responsable actif de la CSI, qui déclare « Il faut faire du syndicalisme la première ONG de la planète ». Or, dans les ONG, se côtoient salariés, commerçants et patrons...

3) QUE FAIRE ?

L'adhésion de la CGT à la CSI s'est faite en force sans vraie discussion parmi la masse des militants.

Il est clair que les militants syndicalistes lutte de classe ne peuvent que s'opposer à la mise en place de la CSI telle qu'elle vient d'être fondée. Celle-ci participe de l'offensive généralisée de la classe capitaliste et de ses complices, les appareils bureaucratiques, pour détruire le syndicalisme de classe et l'intégrer à la politique de l'impérialisme, tant au niveau national qu'international.

Il reste que la stratégie pour combattre dans le sens de la construction d'une véritable confédération syndicale internationale des travailleurs reste à définir.

Christian Faucomprez